

Rythmes scolaires : les parents d'élèves doivent être entendus

Les représentants des parents d'élèves des écoles de l'Isle Sur La Sorgue considèrent que dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014, l'intérêt de l'enfant doit être la priorité. A cet égard, des deux hypothèses retenues par la mairie à ce jour, celle qui est la plus régulière (fin des cours tous les jours à 15h45 sauf le mercredi) est la plus satisfaisante.

Les parents d'élèves appellent également la municipalité à plus de dialogue lors de la deuxième phase de concertation qui s'ouvrira en janvier. D'autre part nous tenons à marquer notre désaccord sur l'absence de restauration et de transport vers les centres de loisirs le mercredi à midi.

NOM ET PRENOM	ECOLE	SIGNATURE

